Le classement général des villes étudiantes 2020-2021 par L'Etudiant : un indicateur de marketing territorial pour les villes !

Article publié le 22/09/2020 sur mon-territoire.fr

Source: L'Etudiant

Comme chaque année depuis 2006, l'Étudiant publie son classement annuel des villes étudiantes françaises.

Il se base sur l'analyse de cinq familles de critères (l'attractivité, la formation, la vie étudiante, le cadre de vie et l'emploi) avec 16 indicateurs (notamment l'évolution du nombre d'étudiants, la densité de l'offre de formation, les initiatives locales pour la vie étudiante, le logement, les transports, etc.). Au total, 44 villes ont été passées au crible. Le palmarès est le suivant avec une première place pour la ville rose (Toulouse), puis Lyon et Rennes, deux autres capitales régionales complètent le podium.

A noter que ce classement comporte une famille de critères comportant l'emploi où les indicateurs suivants sont pris en compte :

- Emploi total dans l'agglomération
- Dynamisme de l'emploi sur 10 ans
- Taux de chômage

L'Etudiant complète ce classement général par trois autres classements, permettant de comparer les 44 villes françaises en fonction de leur nombre d'étudiants :

Classement des métropoles étudiantes:

- 1. Toulouse
- 2. Lyon
- 3. Rennes

Classement des grandes villes :

- 1. Poitiers
- 2. Dijon
- 3. Caen

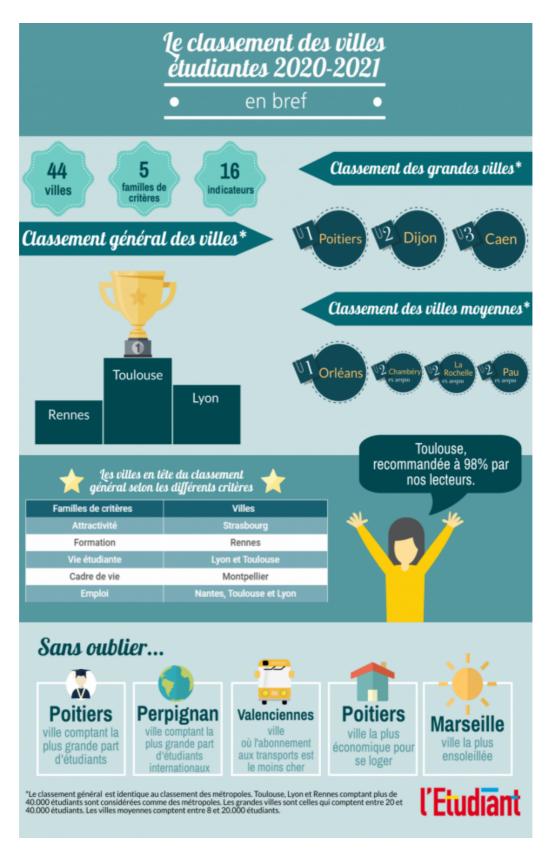
Classement des villes moyennes:

- 1. Orléans
- 2. Pau, La Rochelle et Chambéry



Ce classement est un indicateur de marketing territorial qui est utilisé par les villes, les agglomérations, les communautés urbaines et les métropoles afin de capter de nouveaux étudiants mais aussi pour valoriser le dynamisme du territoire auprès des partenaires et du monde économique.

En effet, de très nombreuses collectivités vont réutiliser ces chiffres et résultats afin de démontrer la vitalité démographique et économique du territoire.



L'Etudiant / Le classement des villes étudiantes 2020-2021. // © Pauline Bluteau Retrouvez l'intégralité du classement en cliquant sur le lien suivant : https://urlz.fr/dRfQ

